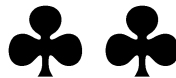




**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**Carrefour des Droits de l'Homme**  
**34440 COLOMBIERS**  
**Tél : 04.67.11.86.05**

# **REGLEMENT**



# **AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE**



## **Préambule :**

Le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout incontestable pour accéder à un emploi ou une formation et nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de tous les jeunes.

Pour accompagner les jeunes Colombiérains sur la voie de l'autonomie, le Centre Communal d'Action Sociale a décidé, par délibération en date du 11 décembre 2014, d'aider les jeunes de 17 ½ ans à 25 ans à financer leur permis de conduire à hauteur de 400 €.

L'octroi de cette aide repose sur une démarche volontaire du jeune et sera la contrepartie de la réalisation d'une contribution citoyenne au sein des services communaux et selon une durée de 40 heures.

## **Article 1 : Conditions d'admission**

Est admise à faire acte de candidature toute personne :

- ↳ Résident sur la commune depuis plus de 3 ans à la date de dépôt du dossier
- ↳ Agée de 17 ½ ans à 25 ans
- ↳ Ne jamais avoir été inscrit dans une auto-école
- ↳ Ayant un projet de formation ou d'insertion professionnelle

## **Article 2 : Présentation des dossiers**

Toute demande devra faire l'objet d'un dossier comportant :

- ↳ Les coordonnées précises du demandeur
- ↳ Les pièces justificatives demandées

Le dossier pourra être retiré auprès du bureau d'Aide Sociale ou téléchargeable sur le site internet de la commune – rubrique « Sociale »

Tout dossier incomplet sera rejeté

## **Article 3 : Les critères d'attribution**

- ↳ Avoir un projet, une motivation dans lequel s'inscrit le besoin de passer le permis de conduire
- ↳ L'évaluation de la motivation suite à l'entretien qui se fera avec un ou deux membres du conseil d'administration du CCAS et le service social.
- ↳ La proposition de contrepartie d'une durée de 40 heures – cette proposition s'appuie sur les compétences du candidat, ses capacités, son savoir-faire mais également sur la connaissance de la commune. Elle est basée sur une motivation

personnelle de vouloir faire partager, aider, accompagner, se rendre utile à la collectivité

- ↳ Les conditions de ressources du candidat seul ou de sa famille suivantes :
  - Le Quotient familial devra être inférieur ou égal à 650 €
- ↳ Seuls 5 candidats seront retenus sur une année civile

#### Article 4 : Obligations du candidat

En cas d'accord, le jeune sera accompagné par le service social durant tout le parcours d'apprentissage du permis

Il bénéficiera d'un délai de 4 mois pour s'inscrire auprès d'une auto-école et d'une année pour effectuer sa contribution citoyenne

A tout moment, dans le parcours de demande d'aide, le jeune peut être réorienté vers un partenaire s'il est considéré que son projet n'est pas suffisamment construit.

#### Article 5 : Obligations du CCAS

La décision (positive ou négative) sera notifiée par écrit.

Le CCAS versera l'aide financière directement à l'auto-école en deux fois :

- ↳ 200 € à l'obtention du code
- ↳ 200 € à l'obtention du permis B

**Attention**, cette aide ne peut être cumulable avec les autres participations financières proposées par les autres instances administratives (Pole Emploi, Conseil Général, Conseil Régional, etc...)

Fait à COLOMBIERS, le 11 Décembre 2014  
Le Président,

Alain CARALP

Le candidat,

*Faire précéder la signature  
de la mention manuscrite «Lu et Approuvé »*



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**Carrefour des Droits de l'Homme**  
**34440 COLOMBIERS**  
**Tél : 04.67.11.86.05**

**DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE  
POUR L'OBTENTION DU PERMIS DE CONDUIRE**

**Renseignements concernant le Bénéficiaire**

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse complète : .....

.....

.....

Téléphone : .....

Adresse mail : .....

Date de naissance : .....

**Situation Familiale :**

Célibataire  marié(e)  pacsé(e)  concubinage

Nombre d'enfants à charge : .....

**Situation Professionnelle :**

Salarié  Demandeur d'emploi  Apprenti

Formation  Sans emploi

Depuis le : ..... Diplôme préparé : .....

Nom et adresse de l'établissement : .....  
.....

**Condition de logement :**

Autonome  En foyer  Chez les parents  Autres

**Renseignements concernant les parents du candidat  
(à compléter dans le cas où le candidat réside chez ses parents)**

NOM : .....

Prénom : .....

Profession du père : .....

Profession de la mère : .....

**Situation familiale :**

Célibataire  marié(e)  pacsé(e)  concubinage  divorcé   
Veuf  séparé

Date de l'évènement : .....

Nombre d'enfants à charge : .....

Nom Prénom	Date de naissance	Situation Actuelle	a-t-il des ressources propres ?
.....	.....	.....	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
.....	.....	.....	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
.....	.....	.....	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
.....	.....	.....	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
.....	.....	.....	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
.....	.....	.....	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
.....	.....	.....	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

**PROPOSITION DE CONTREPARTIE CITOYENNE**

*Précisez vos motivations*

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**DOCUMENTS A JOINDRE IMPERATIVEMENT**

- ↪ Justificatifs de domicile de plus de trois ans et de moins de trois mois
- ↪ Copie du dernier Avis d'imposition du bénéficiaire et/ou des parents
- ↪ Les trois derniers justificatifs de ressources du demandeur
- ↪ Copie du contrat de travail, d'apprentissage ou de formation
- ↪ Copie de la carte d'identité recto verso
- ↪ Extrait du tableau d'amortissement (prêt immobilier) ou quittance de loyer
- ↪ Refus des autres instances (pole emploi, conseil général, conseil régional..)
- ↪ Copie de votre inscription à Pole Emploi

**Signature du demandeur**

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance de l'ensemble des obligations liées à la candidature pour obtenir une aide au permis de conduire et atteste sur l'honneur ne pas avoir obtenu son permis de conduire au moment du dépôt de la demande et certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus  
Toute fausse déclaration rend caduque l'aide possible.

Fait à COLOMBIERS, le.....

Le candidat,

Les Parents,

*Pour tout renseignement complémentaire, merci de vous adresser à :*  
*Mme Claire-Marie CARCENAC*  
*Mairie de COLOMBIERS*  
*Tél : 04.67.11.86.05*



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**Carrefour des Droits de l'Homme**  
**34440 COLOMBIERS**  
**Tél : 04.67.11.86.05**

**CONVENTION DE PARTENARIAT**  
**DISPOSITIF « AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE »**

**Entre,**

Le Centre Communal d'Action Sociale, Carrefour des Droits de l'Homme – 34440 COLOMBIERS, représenté par M. Alain CARALP, Président dûment habilité par délibération du conseil d'administration du 11 décembre 2014, ci-après dénommé « le CCAS »

**Et**

M. Mme.....

Né(e) le ..... à .....

Domicilié(e).....

.....

ci-après dénommé « le bénéficiaire »

**Il est préalablement exposé ce qui suit :**

Considérant que le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout incontestable pour accéder à un emploi ou une formation, et que l'obtention du permis de conduire nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de tous les jeunes, le CCAS, par délibération du 11 décembre 2014, a souhaité accompagner les jeunes Colombiérains en instituant une politique d'aide au financement du permis de conduire.

Ainsi, l'octroi de cette aide, constituant un enjeu pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes pourra être versée selon les modalités définies dans le règlement.

